



VANHEEDE
ENVIRONMENT GROUP

Coup d'oeil

Newsletter pour le client
respectueux de l'environnement

12

année 6 - décembre 2011

N°

planet

people

profit

passion

Cher client,

Une nouvelle année vient de débuter. Nous vous souhaitons à tous une excellente santé, une part de chance et une bonne dose d'énergie ! Cette énergie sera bien nécessaire pour donner un coup de fouet à notre climat politique, économique et financier.

2012 nous offre en tout cas quelques belles perspectives et opportunités.

C'est ainsi que la rénovation du site de Dottignies prendra fin au printemps 2012. Cela nous permettra de convertir plus efficacement d'importants volumes de déchets hautement calorifiques en combustible alternatif. Une démarche qui s'inscrit parfaitement dans notre politique visant à transformer les déchets en énergie.

D'ailleurs, tous les produits commercialisés finissent tôt ou tard en déchets. Qu'il s'agisse d'un meuble, d'une télévision, d'un vélo, d'un pot de yaourt... tout devient déchet. Inversement, les déchets sont aussi de plus en plus utilisés pour la fabrication de nouvelles matières premières et de nouveaux produits. Le secteur des déchets adopte de nouveaux concepts, tels que réflexion en termes de cycle, end of waste, transformation des déchets en

matière première. Le législateur a également anticipé la tendance en remplaçant le VLAREA par le VLAREMA, une nouvelle législation qui entre en vigueur cette année. Le décret sur les matières, qui transpose une directive cadre portant sur la gestion des déchets, intègre la gestion des déchets ayant un impact minimum sur l'homme et l'environnement. Bref, il s'agit d'utiliser efficacement les déchets et les matières premières. VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP est depuis des années déjà un précurseur dans la transformation optimale de déchets dans des applications utiles.

Dans ce numéro, nous nous attardons également sur l'énergie que nous utilisons dans un projet de voisinage et vous dévoilons notre nouveau cheval de bataille, le premier camion compacteur entièrement hybride de Volvo. Ce dernier entrera très prochainement en service sous les couleurs de Vanheede. Pour faire court, disons que notre gazon prendra une couleur très verte en 2012 ! Avec vous, nous créons un meilleur monde pour nos enfants.

Heureuse année 2012 !



Recycler 2011...

pour faire de 2012 une année merveilleuse et précieuse!

Action papier et carton

À l'automne 2011, VAL-I-PAC, l'organisme de gestion qui a pour mission de stimuler et de coordonner le recyclage d'emballages industriels, nous a proposé de participer à un projet expérimental. Celui-ci ciblait un groupe de clients existants, de type (petites) PME, disposant d'un seul conteneur roulant pour collecter leurs déchets mixtes. L'objectif était de les inciter à en faire placer un second pour le tri sélectif des papiers et cartons industriels. Outre la prime de 100 € (*) par conteneur roulant, un bonus supplémentaire unique de 100 euros leur était offert en guise de «prime de départ». Cette action s'est terminée en octobre et a été très bien accueillie par le marché. VAL-I-PAC la relancera donc au 1er janvier 2012. Si, jusqu'ici, vous n'avez pas de conteneur pour le tri sélectif du papier carton, et que vous souhaitez participer à cette action et bénéficier de cette prime supplémentaire unique, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse verkoop@vanheede.com.

(*) 60 euros pour un petit conteneur roulant de 660 à 999 litres



Closing the Closest Loop

La pensée en cycles comme solution pour un monde toujours plus petit

Les déchets deviennent des matières premières

VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP prône la gestion durable des déchets depuis des années. Dans ce cadre, nous optons systématiquement pour la valorisation la plus importante possible des flux de déchets que nous gérons. Chez nous, les phrases « les déchets deviennent des matières premières » et « les déchets deviennent de l'énergie » constituent plus qu'un slogan.

Utiliser des déchets pour créer de nouvelles matières premières et de nouveaux produits est une priorité essentielle. Cela se faisait depuis longtemps avec la ferraille, le verre, le carton ou le textile, mais le pourcentage de produits qui sont recyclés est de plus en plus important et de nouvelles possibilités ne cessent de se présenter pour donner une nouvelle vie à d'autres flux après leur traitement (toutes sortes de matières synthétiques, tapis, matelas, etc.).

Quelle que soit notre façon de l'envisager, qui que nous soyons, que notre impact sur ce processus soit fort ou modeste... nous devons penser et agir de plus en plus en termes de cycle et de chaîne. L'industrie, les pouvoirs publics, les utilisateurs et les recycleurs doivent s'unir pour trouver une solution durable. Les solutions véritablement durables exigent une grande connaissance. Une connaissance que nous devons parfois encore acquérir totalement.

La « réflexion en termes de cycle ou de chaîne » a un impact important sur la phase de conception et de production d'un produit.

On est de plus en plus conscient que les cycles des matériaux ne peuvent être bouclés que si on a suffisamment tenu compte, dès la conception du produit, des possibilités de recyclage et de valorisation durant la phase des déchets. Il est donc important de considérer l'analyse du cycle de vie complet d'un produit. Au cours de ce processus, il est indispensable de connaître l'utilisation des matériaux, la façon dont nous pouvons les récupérer et le meilleur moyen de fabriquer au



mieux les produits pour pouvoir les valoriser de façon complète et économique. En nous concertant avec nos clients, nous accumulons des connaissances sur les différents procédés de production, ce qui génère chez les clients une meilleure vision de la question et, de ce fait, une meilleure compréhension des possibilités de recyclage sur leurs produits.

La logistique inverse nécessaire pour boucler les cycles

Le traitement axé sur les déchets et économiquement réfléchi n'est possible que s'il existe une quantité suffisante d'un produit donné. Il est donc important de mettre sur pied d'abord les canaux via lesquels les flux seront collectés de manière sélective : emballages, rebuts électroniques, lampes TL, tapis, etc.

Pour ce faire, les fabricants et les utilisateurs doivent se concerter avec les collecteurs et les recycleurs pour élaborer des solutions.

Les circuits ne peuvent être bouclés que si la logistique a été envisagée de manière réfléchie.

La mise en œuvre de systèmes de reprise, la sensibilisa-

tion des fabricants ainsi que des consommateurs et des fédérations, le groupement de ces parties et une logistique réfléchie constituent la base de la logistique inverse.

Vanheede développe le concept « Closing the closest loop »

Deux éléments très importants vont donc guider la politique des déchets du futur : Conception de produits en fonction de la réflexion en termes de cycle ou de chaîne

Logistique inverse

Ces dernières années, nous avons acquis énormément de connaissance autour de ces éléments et, en les combinant correctement, nous sommes parvenus chez VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP au concept « Closing the Closest Loop » !

Avec ces connaissances approfondies des processus de recyclage et de traitement de pointe ainsi que la vision de la logistique inhérente, nous sommes donc bien placés pour échanger notre expérience et ainsi lancer et implémenter de nouveaux systèmes de collecte et de recyclage.

Ainsi, VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP participe à différents groupes de travail nationaux et internationaux axés sur la collecte et le recyclage de moquette, d'emballages, de déchets alimentaires, de piles, de rebuts, etc., où nous faisons de plus en plus la différence.

« Closing the Closest loop » est une philosophie de base qui constitue les fondations d'une symbiose productive entre VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP et ses clients et partenaires.



De l'énergie pour les voisins

Génération d'énergie pour 3000 foyers

Chaque jour, VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP cherche à valoriser le mieux possible les flux de déchets qu'il gère en se basant sur les principes « les déchets deviennent des matières premières » et « les déchets deviennent de l'énergie ». Après tous ces efforts, il reste toutefois une petite quantité de résidus qui doit être mise en décharge. Lors de cette opération, il est essentiel de veiller à ne pas polluer les sols, la nappe aquifère ou l'air. VANHEEDE LANDFILL SOLUTIONS,

qui assure l'exploitation de nos décharges, va même plus loin. En tant qu'entreprise durable, nous essayons également de donner une plus-value à ces déchets sans valeur. Un système ingénieux nous permet de surveiller et d'ajuster les processus biologiques qui se déroulent en décharge. Nous produisons ainsi jusqu'à 100 % de gaz de décharge par tonne de déchets de plus que d'autres décharges. Cela se traduit évidemment par une valorisation élevée dans notre unité de cogénération, qui produit de l'énergie pour 3000 foyers.



Récupération de chaleur dans une entreprise voisine

Mais ce processus génère aussi une grande quantité de chaleur. Nous ne pouvons pas récupérer utilement cette chaleur dans nos propres processus de production. Mais l'histoire ne s'arrête pas là pour VANHEEDE LANDFILL SOLUTIONS. Grâce à un partenariat avec l'entreprise voisine Dewulf S.A., nous offrons une application très utile à cette chaleur résiduelle. Nous transportons cette chaleur via un réseau de conduites

d'environ 500 mètres jusqu'au site de Dewulf S.A. Cette entreprise utilise ensuite cette chaleur dans sa ligne de peinture (coating, séchage et cuisson) de ses moissonneuses.

C'est ainsi que le rouge Ferrari de leurs moissonneuses est obtenu par un processus durable grâce à l'énergie calorifique de notre décharge. Notre credo en guise de conclusion : l'énergie partagée vaut le double !

OVAM: nouveau décret sur les matières



OVAM

L'Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij (en abrégé OVAM) a été créée dans la foulée du décret du 2 juillet 1981 concernant la réduction et la gestion des déchets. Depuis l'entrée en vigueur du décret sur l'assainissement des sols en 1995, l'OVAM est également responsable de la gestion des sols en Flandre. Aujourd'hui, l'OVAM est une organisation gouvernementale moderne qui garantit une gestion durable des déchets, matières et sols en Flandre.

Nouveau décret sur les matières

Approuvé par le gouvernement flamand le 24 juin 2011, le nouveau décret sur les matières remplace le décret sur les déchets de 1981. Il part du postulat qu'une vision intégrale de la chaîne des matières est indispensable pour trouver une solution durable à la question des déchets. Parallèlement au décret, un nouvel arrêté d'exécution remplacera entièrement la VLAREA. Il sera appelé règlement flamand pour la gestion durable des cycles de matières et déchets (Vlaams Reglement voor het duurzaam

beheer van materiaalkringlopen en afvalstoffen, VLAREMA). Il englobe des prescriptions plus détaillées relatives aux déchets (spéciaux), aux matières premières, au tri sélectif, au transport, à l'obligation d'enregistrement ainsi que la responsabilité complète du producteur.

Refermer les cycles

Notre longue expérience du tri et du recyclage des déchets revêt une importance inestimable dès lors qu'il s'agit de refermer les cycles. Les chaînes sont en effet devenues tellement longues que le premier acteur de la file ne sait plus où son produit finit, ni si le produit fourni est en définitive le plus adéquat pour satisfaire aux exigences du client. Ce manque de transparence entraîne un gaspillage incroyable de matières premières. Chaque acteur de la chaîne (y compris ceux qui enlèvent et retraitent les déchets) devra à l'avenir agir depuis une perspective englobant le cycle de vie du produit.

Le principe de l'écodesign

Les concepteurs travaillent selon le principe de l'écodesign. En mettant au point des produits, ils tiendront compte des souhaits de l'utilisateur, mais aussi de la seconde vie du produit après sa mise au rebut : est-il facile à réutiliser, à démonter ou à recycler ?

Les producteurs créent des produits offrant le bon rapport qualité/prix, mais tiennent également compte de l'impact écologique et social de leur chaîne d'approvisionnement. Ils assurent de plus en plus la collecte et

le recyclage de leur produit une fois que celui-ci est devenu « déchet ».

Les consommateurs ont aussi un rôle à jouer dans la chaîne par leur comportement d'achat et de tri.

Les « waste problem solvers » assurant un traitement écologiquement sûr des déchets, les gestionnaires de déchets se muent en fournisseurs de matières premières qui referment le cycle et sont en mesure d'indiquer à leurs clients producteurs de déchets comment rendre les déchets mieux recyclables.

Plus d'infos: www.ovam.be/materialenbeleid



Client à l'honneur: Bel&Bo

Bel&Bo : une belle histoire

Établie à Deerlijk, Fabrimode S.A., est créée fin 1990 par Michel Delfosse. Elle possède à l'origine 13 magasins (principalement dans les provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale) en gestion propre.

Les premiers magasins « Promo 800 » proposent des articles à moins de 800 francs belges. En 2002, avec le lancement de l'euro, l'enseigne « Promo 800 » devient « Promo Fashion ».

Il y a quelques années, « Promo Fashion » se métamorphose à son tour en donnant naissance à « Bel&Bo ». Conçue comme un restyling, l'opération a finalement permis la mise au point d'un concept entièrement neuf qui a vu le jour en septembre 2010.

Aujourd'hui, l'entreprise familiale possède 70 magasins dans toute la Belgique, ainsi que plus de 350 collaborateurs. Ces 53 magasins flamands et 17 magasins wallons offrent toujours des vêtements colorés, de qualité et à la mode aux prix les plus justes.

L'environnement avant tout

Dans la philosophie de Bel&Bo, l'aspect écologique des magasins joue un rôle au moins aussi important que le prix et la mode.

Hormis quelques choix très respectueux de l'environnement (sacs réutilisables, systèmes d'éclairage et de chauffage écologiques, dépliants sur papier certifié PEFC), Bel&Bo peut compter sur les services de VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP pour la gestion de ses déchets.

Les flux de déchets

En plus de quelques flux de déchets très classiques (papier, carton, films, ...), une entreprise comme

Bel&Bo est confrontée à des flux de déchets très spécifiques au secteur.

C'est le cas par exemple des résidus de tapis, textiles synthétiques, cintres (sans métal), ... La solution idéale ici est évidemment la collecte sélective sous la forme de déchets hautement calorifiques. Grâce à VANHEEDE ALTERNATIVE FUELS, ces flux de déchets sont retraités de manière durable et bénéficient d'une seconde vie.

Qui plus est, les flux de déchets particuliers sont également collectés de manière correcte (lampes TL, batteries, pneus, ...).

Pendant la métamorphose de Promo Fashion en Bel&Bo, l'entreprise familiale a également fait appel aux bons services de VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP pour l'enlèvement des déchets de construction et de démolition.

Communication

Ce n'est pas à Bel&Bo qu'il faut apprendre la communication. L'énorme métamorphose de l'enseigne n'a échappé à personne en Belgique. Mais la communication interne est évidemment très importante aussi. Sur le plan de la gestion interne des déchets aussi, Bel & Bo a opté pour une communication claire. De grands « do&dont » surmontent chaque récipient de collecte.



Michel Delfosse, directeur Bel&Bo (Fabrimode S.A.)



Camion hybride Volvo

Vanheede Environment Group commande le premier camion presse hybride (26 tonnes) en Belgique ! Les entreprises belges continuent d'investir afin de réduire les émissions de CO2.

Voilà une nouvelle surprenante émanant de l'entreprise environnementale belge Vanheede Environment Group qui s'associe à Volvo Trucks et Geesinknorba pour lancer le premier camion presse hybride (26 tonnes) en Belgique. Toutes les parties ont signé le contrat aujourd'hui. Alors que de nombreux médias parlent des délicates négociations menées lors du sommet sur le climat à Durban (Afrique du Sud) et de l'absence de pays tels que les États-Unis, la Chine et, depuis peu, le Canada, ces trois pionniers en termes d'innovations environnementales continuent d'investir dans les technologies visant à réduire les émissions de CO2.

Situation

Depuis des années déjà, Vanheede Environment Group accorde une grande attention aux effets de son empreinte écologique et tente de la limiter au strict minimum. Investir dans des systèmes et installations permettant de transformer les déchets en matières premières (et ainsi boucler la boucle) et tenter de réduire les émissions de CO2 au strict minimum : tels sont les principaux objectifs du groupe.

Vanheede Environment Group dispose d'un vaste parc automobile (camions) varié afin d'organiser au mieux ses activités dans le secteur des déchets.

Une collaboration unique

La collaboration de Volvo Trucks, du spécialiste des superstructures Geesinknorba et de Vanheede Environment Group repose sur la devise « l'union fait la force ». Ensemble, ils ont construit le premier camion presse hybride (26 tonnes) de Belgique. Il ne s'agit pas du tout d'un petit camion avec un champ d'action limité, mais bien d'une véritable benne à ordures (26 tonnes) dont peuvent parfaitement se servir les clients industriels de ce groupe.

Fonctionnement

Après des années d'étude, Volvo Trucks a jugé que l'heure était venue de produire la propulsion hybride parallèle. Lorsque le véhicule freine, le système récupère l'énergie de freinage et la stocke dans des batteries lithium-ion. Ensuite, le moteur électrique utilise cette énergie pour remplacer ou assister le moteur diesel au démarrage ou en cas d'accélération. Équipé d'une fonction start-stop, le véhicule offre ainsi au secteur du transport une solution émettant sensiblement moins de CO2. De plus, les déchets sont compressés de façon totalement électrique grâce à la superstructure développée par Geesinknorba.



Objectif

L'objectif est de réduire les émissions de CO2 de 30 %. En outre, l'énergie verte ainsi produite (issue des gaz de décharge ou de la biomasse) peut être récupérée pour charger les batteries actionnant la superstructure de la benne. Ce système unique permet aussi d'obtenir un véhicule beaucoup plus silencieux.

Technologie belge

Détail étonnant : ce camion hybride est entièrement conçu sur le site belge de Volvo Trucks (Gand). De plus, Vanheede Environment Group est aussi le principal acteur de son secteur à être entièrement géré en Belgique. Nous avons de quoi être fiers de cette collaboration unique, belge à 100 % !.

David Vanheede: Président de Febem-Fege pour la troisième fois

Nous sommes fiers d'annoncer que l'assemblée générale de la Febem-Fege a réélu pour **la troisième fois David Vanheede, notre CEO**, au poste de **président** pour un **nouveau mandat de 2 ans**.

Il y a vingt ans, David Vanheede avait été l'une des chevilles ouvrières de cette fédération professionnelle qu'il préside **depuis 2005**. Febem-Fege souhaite se profiler comme une interface entre le secteur et les différentes instances publiques. Cette fédération professionnelle s'y efforce en représentant les entreprises qui produisent de nouveaux matériaux et énergies autour des déchets et les entreprises qui assainissent les sols lors de différents fora et en informant ses membres de manière optimale.

La Febem-Fege a pris une importance grandissante ces dernières années. Par le truchement de cette présidence, David Vanheede et l'équipe de la Febem-Fege tentent de défendre les intérêts du secteur (et donc des ses membres) dans le respect de l'environnement. Une tâche qu'il endosse avec beaucoup d'énergie. De quoi augurer d'un avenir radieux pour la Febem-Fege et la Coberec.

DEEE

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Chaque année, de très nombreux appareils électriques sont jetés dans les déchets mixtes et disparaissent dans les incinérateurs. Cela empêche de les récupérer le plus utilement possible. VANHEEDE ENVIRONMENTAL SERVICES souhaite s'attaquer au problème avec les entreprises, **afin de donner priorité à la réutilisation**

et au recyclage et de ménager l'environnement. VANHEEDE ENVIRONMENTAL SERVICES assure également l'enlèvement et le traitement de tous les équipements électriques et électroniques pour votre entreprise. **Bon nombre de ces flux de déchets sont des flux à valeur positive...** une raison de plus pour s'engager avec nous dans ce système de reprise. Donc, si vous avez de vieux ordinateurs portables, ordinateurs, écrans ou GSM, ... n'hésitez pas à prendre contact avec nous ! **Recupel est une organisation qui assure la collecte, le tri et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).** Pour sa part, Vanheede Environment Group est un recycleur agréé par Recupel asbl. Vous pouvez bénéficier de la reprise gratuite de vos déchets d'équipements électriques et électroniques si vous remplissez certaines conditions. Alors contactez-nous sans tarder, nous nous ferons un plaisir de vous aider.



Visitez notre stand lors du salon suivant:

VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP - Dullaardstraat 11 - B-8940 Wervik (Geluwe)
tél. 056 52 16 21 - fax 056 51 91 63 - info@vanheede.com - www.vanheede.com